Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 6

Artikel: Vieux-Morges : l'époque des Lacustres
Autor: E.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-24408

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VIEUX-MORGES

L'ÉPOQUE DES LACUSTRES

Dans sa dernière séance, l'association du Vieux-Morges a entendu un rapport de son président, M. René Morax, et ensuite une intéressante communication de M. Henri Monod de Buren sur les premiers habitants de la région morgienne, des Lacustres aux Burgondes. Nous détachons de ce travail ce qui concerne les Lacustres. On y trouve des renseignements déjà un peu oubliés, d'autres encore inédits et des hypothèses intéressantes, le tout accompagné d'un brin de poésie que beaucoup de lecteurs goûteront certainement.

E. M.

« L'existence, devant notre ville, d'une quantité considérable de piquets enfoncés dans le fond du lac, ainsi que celle d'un canot, en partie pris dans le sable, avait déjà été constatée au commencement du siècle dernier, lors de sondages effectués en 1806.

» Plusieurs très grands fragments de poterie, des anneaux en mortier, furent tirés hors de l'eau, mais nos aïeux, peu curieux, ne poursuivirent pas leurs recherches.

» Il a fallu une circonstance tout à fait exceptionnelle, la baisse considérable du lac de Zurich mettant à sec, au milieu du siècle dernier, la station de Meilen, pour fixer l'attention sur ces emplacements habités pendant des temps immémoriaux avant l'ère chrétienne, par des peuples qui, on le reconnut alors, possèdaient déjà un développement artistique remarquable.

» Morges possède trois groupes d'habitations lacustres d'âges très différents : pierre, pierre et bronze, bronze. Il est peu de localités où les époques soient aussi nettement déterminées, aussi parfaitement classées.

» La première station, la plus ancienne, est celle de l'église ; elle est caractérisée par ses pilotis qui sont assujettis avec des pierres rapportées. On peut admettre qu'elle a été habitée entre les années 4000 et 2000. Elle ne possède aucun métal et n'est pas considérée comme riche ; j'y ai toutefois pêché un nombre assez considérable de haches ainsi que quelques objets rares : un os percé à deux places qui était le montant d'un mors de cheval, puis une pioche taillée dans un grand andouiller de cerf et aussi un superbe bracelet en jayet qui reposait sur fond de sable à 2 mètres environ du bord de la station, du côté terre.

» Ce très bel exemplaire, admirablement conservé, a plus de dix centimètres de diamètre ; c'est le seul bracelet en lignite qui ait été trouvé à Morges. Le lignite ou jayet, de même que l'ambre, était importé des pays du nord.

» La deuxième station est celle des roseaux ; très ensablée, menacée de disparaître, elle est moins visitée. C'est elle, cependant, qui a fait connaître le nom de notre ville dans le monde savant de l'univers entier ; elle a, en effet, servi de type à M. de Mortillet pour fixer une époque. L'âge de transition entre celui de la pierre et celui du bronze se nomme l'âge morgien ou l'époque morgienne.

» C'est sur cette station que j'ai pêché la dix-septième et dernière petite hache spatuliforme en bronze, type assez rare en Suisse et très caractéristique de cette époque.

» La troisième station s'étend devant la ville ; elle appartient au bel âge du bronze 2000 à 1000. De très beaux objets en ont été retirés ; épées, poignards, bracelets, haches, fondus sur place et dont un moule a été retrouvé.

» Les bracelets de Morges, du Boiron et de la Moraine à Saint-Prex ont ceci de particulier, qu'ils possèdent une ornementation qui leur est propre.

» Je vous citerai une pièce unique pêchée par moi sur cette

station, c'est une erminette en bronze, sorte de petite hache en forme de houe à emmanchement transversal. Cette pièce, du type de Hallstatt, premier âge du fer, indique la survivance de la hache à ailerons.

» La grande cité de Morges appartenait donc à ces bourgades organisées, à ces cités florissantes où régnait un certain luxe et où les produits de l'industrie révélaient cette beauté, cette élégance de formes qui caractérisent une civilisation déjà avancée.

» Je n'entrerai pas dans le détail des précieuses découvertes faites sur ce palafitte de 345 m. de longueur sur 45 de largeur contenant 316 cabanes habitées par une population de 1200 à 1500 âmes ; ces découvertes sont trop connues de même que la manière de vivre des lacustres.

» Je vous parlerai plutôt des caractères généraux de ces peuples en indiquant leur origine, en étudiant leurs mœurs funéraires et en vous faisant la description de quelques-uns de leurs tombeaux.

» Les données provenant des antiquités lacustres des différents pays, complétées par celles des sépultures les plus anciennes, semblent permettre d'arriver à la conclusion que les peuples lacustres de la Suisse étaient d'origine orientale.

» Venant d'Asie, du Caucase, probablement, ils suivirent les vallées, les fleuves, les rives des mers. Emmenant leurs troupeaux, leur marche fut lente ; plusieurs générations se succédèrent avant que les émigrants partis de l'Asie, eussent atteint les limites de l'occident. Ils entrèrent en Suisse par la vallée du Rhin et par celle du Rhône et arrivèrent au bord d'un grand lac. C'était le Limen, le lac du désert, le Léman. Ils pénétrèrent jusqu'à Sion et, en remontant le cours de la Venoge, ils se répandirent dans la vallée de l'Orbe recouverte par le lac de Neuchâtel ; ils importèrent avec eux l'usage de vivre sur les eaux.

» C'est en recueillant tous les vestiges des sépultures du premier âge que l'on a pu rétablir les deux voies qui se détachent du Caucase d'où l'une parcourt les côtes de la Mer Noire et de la Méditerranée tandis que l'autre se dirige vers le golfe de Finlande et suit les rives des mers du Nord.

» Où ces peuplades enterraient-elles leurs morts ? Ce problème est loin d'être résolu. Les cimetières de l'âge de la pierre sont très rares ; Morges n'en possède pas. Les plus rapprochés sont ceux de Pierra Portay et de Chamblandes près Pully. L'examen des crânes qui y furent trouvés a prouvé que les populations de la pierre polie vivaient côte à côte avec les descendants des hommes des cavernes.

» Les hommes de cette époque avaient l'habitude de replier les corps des morts et de les déposer sur le côté gauche dans des tombeaux de dalles brutes de moins d'un mètre de longueur. C'est le plus ancien mode funéraire. Ces premiers habitants paraissent avoir eu le respect religieux que manifestaient pour les défunts les peuples de l'antiquité. L'homme à sa mort, au moment de rentrer dans le sein de la mère du genre humain, recevait l'attitude de l'embryon, comme devant renaître pour une vie nouvelle. Si cette interprétation est exacte, cette attitude serait donc le symbole de la foi à une vie à venir et d'une résurrection des corps. La présence de morceaux d'ocre rouge et d'ocre jaune dans la main droite des squelettes, la coloration par l'ocre de certaines régions du crâne, des traces de charbon, indiquent des cérémonies funèbres compliquées.

» Cette coutume de placer des boules d'ocre dans les mains des morts a subsisté à travers les siècles. On la retrouve au moyen âge.

» Si vous descendez dans la crypte du chœur de la cathédrale de Lausanne, vous verrez là plusieurs squelettes dont l'inhumation a été antérieure à la construction de la cathédrale actuelle.

» Un de ces squelettes tient dans l'ossature de chacune de ses mains une boule d'ocre, l'une rouge, l'autre jaune.

» Le cimetière de Chamblandes, fouillé à diverses époques, est le plus important ; il a livré seize corps qui constituent la série anthropologique la plus considérable qu'on possède en Suisse. La taille des hommes est de 1 m. 60, celle des femmes de 1 m. 50 ; leur face était haute et étroite, ils avaient une musculature développée.

» Vous pouvez voir un de ces tombeaux au musée de Lausanne ; sa reconstitution est remarquable. Il contient deux squelettes : celui de l'homme est intact, le crâne de celui de la femme a reçu un coup violent qui a provoqué la mort. Quel drame s'est-il passé ? La femme, désespérée, s'est-elle volontairement ôté la vie ou l'a-t-on immolée sur la tombe de son époux ?

» Aucun débris de la boîte osseuse ne se trouvant dans le caveau funéraire, on peut supposer qu'ils furent transformés en amulettes. Ils étaient alors percés d'un trou dont les bords très usés, indiquent que ces objets précieux étaient longtemps portés.

» La connaissance du bronze a été importée par l'invasion générale d'un nouveau peuple de petite race aussi, ce que prouvent les ossements et la petitesse des poignées d'épées et des bracelets. La position reployée des squelettes disparaît ; les morts sont couchés sur le dos.

» C'est avec l'introduction du bronze, vers l'an 2000, que se répand l'usage de l'incinération des corps, ce qui indique une religion nouvelle.

» L'on ne connaît jusqu'à présent que deux cimetières de cette époque dans nos environs : celui de la Moraine qui se rattachait aux palafittes de Saint-Prex et celui du Boiron qui devait, peut-être, desservir les stations de Morges et du Boiron.

» Beaucoup de tombes de ce dernier ont été détruites par l'exploitation de la gravière ; un certain nombre depuis une trentaine d'années ont pu être étudiées. Cette étude a clairement démontré que les deux modes de sépultures, inhumation et incinération, existaient parallèlement. Il ne s'est jamais trouvé d'armes dans ces tombes, mais seulement des objets de parure, de la vaisselle ayant servi à des repas, des urnes funéraires contenant des cendres ou des offrandes aux morts.

» Permettez que je vous fasse la description de l'ouverture d'un de ces tombeaux : Le 28 août 1893 l'on m'avertit que les ouvriers de la commune, occupés à découvrir la carrière du Boiron, venaient de mettre à jour une pierre plate de moyenne grandeur.

» Je partis aussitôt ; cette pierre était située sur la deuxième terrasse à un mètre environ au-dessous de la surface du sol. Je la fis enlever et, pendant plus d'une heure, j'ôtai, avec les plus grandes précautions, la terre qui recouvrait le corps. Alors apparurent 28 petites dents blanches qui paraissaient vivantes dans leurs alvéoles roses, puis la tête se dessina et, au-dessus de cette dernière, je trouvai placée debout, une petite urne qui indiquait, qu'en vertu des rites funéraires, une offrande avait été présentée à la morte : des provisions de voyage avaient été déposées auprès de celle qui partait pour la terre des esprits.

» Les pieds se trouvaient du côté du Levant, la tête était inclinée regardant le lac, à côté du crâne une boucle d'oreille, à côté du cou une longue épingle, vers la main une bague.

» Agenouillé près de ce corps je m'imaginais voir, sur les eaux du Léman, glisser le canot lacustre dans lequel reposait, parée de fleurs, la dépouille mortelle de cette jeune fille. Ses cheveux sont retenus par une épingle de bronze doré, à ses oreilles sont suspendus de fins anneaux, à son doigt est une bague. Lentement, par une belle matinée, le cor-

tège funèbre gravit les terrasses, le corps est couché dans la terre, une pierre est posée dessus.

» Et voici que je le retrouve, orné de ses bijoux, tel qu'il fut placé là il y a des milliers d'années. Je prends alors cette tête et je l'élève en face de ces montagnes qu'elle avait vues, en face de ce lac merveilleux qu'un jeune cœur avait aimé et soudain, dans mes mains, je ne sentis plus que des cendres.

» Des bijoux et des cendres, c'est tout ce qui restait de cette morgienne des temps passés. »

On a pu voir au commencement de ce travail que l'existence de pilotis devant la ville de Morges avait déjà été constatée en 1806 et que des sondages fructueux avaient été effectués à cette occasion. Cette exploration est attestée par un récit curieux et encore inédit du Landamman Henri Monod, le grand patriote morgien de l'époque de la Révolution vaudoise. Son descendant, M. Monod de Buren, a bien voulu me communiquer ce texte qui est un document important pour l'histoire de l'archéologie dans notre pays. Je remercie vivement M. Monod de son obligeance. Voici le récit du Landamman :

« En s'occupant de sondages en 1806, on observa à une distance d'environ 25 toises de la ville de Morges et à la profondeur d'une douzaine de piès d'eau, fond de sable, une ligne de piquets enfoncés à peu près au niveau du sol ; ils s'étendent le long de la ville dès les murs du port jusques au delà de celui du Boulevard.

» De distance en distance sont des saillies aussi en piquets plantés en rond ; le fond, dans cette partie est rempli de débris jaunâtres ayant un air de cuivre ; on parvint à en sortir des plaques assez grandes et, de plus, des anneaux ronds de quelques pouces de diamètre, formés par un bourrelet épais de matière noire et dure.

» On ne reconnaissait pas trop, au premier aspect, quelle pouvait être cette matière. Après avoir laissé sécher le tout et en avoir brisé des morceaux, on vit que ces plaques n'étaient autre chose que du platras encore très adhérent, et ces anneaux, qu'il fallut rompre au marteau, étaient de même du mortier fait avec un sable grossier dans lequel se trouvaient plusieurs petits cailloux.

» Enfin, le long et en dehors de ces piquets, à peu près vis-à-vis de la petite rue par laquelle se vuide l'égoût de la grande, on remarqua une petite embarcation ayant la forme d'un canot, paraissant faite d'un seul tronc, pointue par les deux bouts et enfoncée dans la vase, quoique pas entièrement.

» On conçoit que ce canot d'environ 21 piès de longueur sur 2 ½ à 3 de largeur ait coulé une fois dans cette place, et qu'ayant été ensablé, il s'y conserve fort longtemps, étant à l'abri des atteintes de l'air. Mais sa forme paraissant très différente de celle de nos bateaux ordinaires, un examen plus particulier fournirait peut-être quelques données assez curieuses sur le temps de sa construction et de son séjour dans les eaux.

» Quant aux ouvrages en pilotage près desquels ils se trouve, il est assez difficile d'expliquer d'une manière satisfaisante ce que ce peut être. L'idée qui se présente d'abord est qu'ils tenaient aux anciennes fortifications de la ville, et qu'ils faisaient partie de quelque jetée établie dans le lac pour empêcher l'approche de la côte. On ne sait d'ailleurs ce qu'étaient ces espèces d'anneaux de mortier qui se trouvent en assez grande quantité répandus auprès [1]. »

[1] Cette note de Henri Monod est extraite d'une statistique du district de Morges, dont quelques morceaux ont été publiés dans la *Feuille du Canton de Vaud*.

Il y aurait d'intéressants rapprochements à faire entre la civilisation des lacustres et autres peuples primitifs de nos contrées et celle d'un grand nombre de tribus de diverses régions de l'Afrique. Je ne peux évidemment pas songer à parler ici de ce sujet, mais je voudrais cependant citer, sur ce point, le témoignage d'une personne compétente qui s'est intéressée à cette question et qui s'en occupe encore activement. C'est celui de Mme Théophile Burnier, femme du missionnaire, et fille du professeur Wuarin, de Genève. Voici quelques extraits d'une lettre qu'elle écrivait de Genève le 18 avril dernier à M. Monod de Buren ensuite de la communication donnée par ce dernier à la Société du Vieux-Morges [1] :

« C'est avec un très grand intérêt que je viens de lire *La contrée de Morges et ses premiers habitants*. Depuis que j'ai vécu au Zambèze, je trouve beaucoup d'intérêt aux bribes que l'on peut savoir sur la période lacustre ; les Ba Rotsés et autres peuples en sont, en effet, à peu près au même point de développement que les habitants de nos palafittes. Ils en sont à l'âge du bronze et, quand j'examine, au musée de Genève, les bracelets et autres objets de cette époque, je constate que j'ai des pièces pour ainsi dire semblables dans notre collection africaine moderne.

» ...Je vous signale qu'au Zambèze la plupart des tribus plient leurs morts dans la position de l'enfant avant sa naissance et pour la raison que vous indiquez au sujet des lacustres. Une lettre récente me disait qu'il y a une dizaine d'années encore, au Cameroum, des femmes étaient assommées sur la tombe de leur mari, même si ce dernier était un esclave ; dans le cas que vous signalez, je pense que

[1] L'auteur et le destinataire de cette lettre ont eu la grande obligeance de la mettre à ma disposition.

c'est la femme et non l'homme qui a reçu le coup sur la tête... et cela n'a pas été le fait d'un accident. Quant aux boîtes crâniennes, fétiches percés d'un trou, nous en possédons venant du Gabon. Il en est de même pour les objets de parure, et surtout les ustensiles — plats brisés, cruches, etc., même dans les tombes les plus simples. Ces objets enterrés ont parfois une valeur intrinsèque considérable dans des tombes royales et ils doivent servir non seulement au voyage du défunt jusque dans l'au-delà, mais encore pour la vie de là-bas. C'est extraordinaire combien il y a d'analogie dans la vie des tribus primitives de tous les peuples. »

Je sais que Mme Burnier fait dans diverses régions du « continent noir » une enquête sur les questions esquissées ci-dessus. J'espère qu'elle arrivera à de brillants résultats scientifiques que le grand public sera très heureux de connaître. E. M.

LES VENDANGES DE 1763

Les lignes qui suivent sont extraites d'une lettre adressée le 27 décembre 1763 par le sieur Barrelet, à Aubonne, à son parent et ami Bezencenet, notaire, assesseur et justicier, à Boveresse au Val-de-Travers. Ce que nous en extrayons concerne la situation économique de cette année-là dans la région de la Côte. Dans un pays agricole comme le nôtre, ces renseignements peuvent intéresser à plus d'un titre.

* * *

J'ai vu fréquemment des personnes qui venaient du Val-de-Travers. Elles m'ont donné de vos nouvelles et m'ont dit que vous aviez fait des vendanges qui n'ont pas procuré du nectar.

Quant à nous, dans toute la Côte, on a fait de riches et abondantes vendanges. Les Allemands sont venus et vien-